

**Délibération 2023-026**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2023**

Date de la convocation : mercredi 05 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi onze avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

**Pouvoirs** : HAVARD Georges (pouvoir à LACOLLEY Daniel), HAIRON Josiane (pouvoir à LEVOYER Thérèse), MAUGER Sylvie (pouvoir à SOURD Annie)

**Absents excusés** : LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance** : SOURD Annie

**Objet : EXTENSION RESIDENCE AUTONOMIE – CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a acquis en fin d'année 2022 la parcelle cadastrée AO 575, située à proximité de la résidence autonomie Catherine de Longpré, afin de créer cinq nouveaux logements en partenariat avec la SA HLM du Cotentin.

Afin de pouvoir réaliser les voiries et réseaux divers, la commune doit s'adjoindre les services d'un maître d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour retenir un maître d'œuvre, dans le cadre de la procédure adaptée,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS